



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E28053

VALABLE JUSQU'AU 19/06/2023

ÉDITÉ LE 29/06/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/12/1973  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 26/06/2003  
113 000

Raison sociale : BERGUES FRERES (PLOMBERIE)  
211 CHEMIN DU CHENE  
69140 RILLIEUX LA PAPE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LYON

Téléphone : 04 78 83 73 36 Fax : 04 78 43 48 81  
Portable :

Siret : 300 231 313 00028  
Code NACE : 4322A  
Numéro caisse de congés payés : 8000763

Site Internet : www.bergues.pro  
E-mail : accueil@bergues.pro

Assurance Responsabilité Travaux :  
MMA IARD 115525253  
Assurance Responsabilité Civile :  
MMA IARD 115525253

Responsabilité légale :  
BERGUES MATTHIEU PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Effectif moyen : 27 Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	20/06/2019
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/06/2019

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LYON  
16 RUE DES BROSSES  
BATIMENT A  
1ER ETAGE  
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.